

## LA VILLE DE PAMIERS

La ville de Frédélaç, actuellement dans l'Ariège, a changé de nom à la suite des premières croisades. L'usage voulait, en effet, que les croisés, de retour dans leur patrie, donnassent à leur château le nom des villes d'Asie devant lesquelles ils s'étaient illustrés. Le nom d'Apamée (Syrie) a ainsi été donné, au retour de la I<sup>re</sup> croisade, par Roger III comte de Foix, au château que l'on voit représenté d'un côté du sceau. Puis, lorsqu'en 1149 Roger-Bernard, comte de Foix, donna à la célèbre abbaye Saint-Antonin le château de Pamiers et le bourg de Frédélaç, c'est le nom du château qui continua à être employé pour l'ensemble de ces deux localités. La légende latine du sceau a d'ailleurs conservé l'A initial, disparu depuis : *Sigillum consulum Apamie*.

Le sceau de la ville de Pamiers offre, lui aussi, un exemple décisif de la valeur documentaire incomparable des sceaux. Il se situe, d'abord, dans le cœur du problème albigeois, puisque le monastère de Saint-Antonin fut envahi à la génération suivante par un autre comte de Foix, Raymond-Roger, dont les liens avec les Vaudois sont bien connus des historiens. Ces derniers précisent même qu'après avoir enfermé l'abbé et les chanoines dans l'église, qu'après avoir chassé les religieux presque nus avec défense aux habitants de Pamiers de les recevoir, Raymond-Roger s'était installé dans le monastère « avec ses routiers, ses bouffons et ses courtisanes ».

Mais ceci, dont nous laissons la responsabilité à la première grande œuvre collective du XX<sup>e</sup> siècle sur l'histoire de France, n'aurait rien été si, en 1208, un écuyer du comte de Toulouse Raymond VI, n'avait eu le malheur de blesser mortellement Pierre de Castelnau, légat du pape. L'auteur de la *Chanson de la Croisade* a beau rapporter comment, en présence de tout le peuple, levant les yeux au ciel avant d'expirer, le légat implora le pardon des fautes de ce félon, il n'en reste pas moins que ce geste fatal « décida du sort des Albigeois ». Raymond VI eut à déplorer ce meurtre pendant tout le reste de sa vie, exactement comme Henri Plantagenêt, celui de Thomas Becket. Dès lors, Pamiers ne cessa guère de demeurer au premier plan de l'actualité. Elle fut choisie

**Texte original paru dans le *Club français de la médaille*, n° 27-28, juin-novembre 1970, p. 74-77**

pour siège des assemblées lors de la croisade contre les Albigeois et son nom fut immortalisé par les *Statuts de Pamiers* (novembre 1212), imposés à la région par Simon de Montfort, de

tragique mémoire, et qui furent longtemps la charte générale du Languedoc. Les conquêtes des « pèlerins » animés par Simon de Montfort ont été si rapides que Raymond VI semble ne plus avoir été le maître qu'à Toulouse et à Montauban.

En 1226, une nouvelle assemblée fut convoquée à Pamiers ; Louis VIII, qui devait mourir quelques jours plus tard, prit à ce moment-là les mesures les plus draconiennes contre les cathares : excommunication, confiscation au profit de la couronne des biens des hérétiques qui résistaient encore.

Quelle est donc l'image choisie pour représenter une telle cité ? Un château à cinq tours, percé d'une porte à deux baies, dans le vide ! À cette formule elliptique, on reconnaît que le château n'est pas, comme celui de Foix (au revers du sceau de Roger IV), campé sur un sommet. Aussi est-ce davantage une porte qu'un château : la porte par laquelle on filtre ceux qui veulent entrer comme ceux qui veulent sortir et le nom du Petit Châtelet de Paris, où l'on percevait des péages et des droits d'entrée sur les marchandises, vient inévitablement à l'esprit. Cette représentation schématique est assez fréquente dans les sceaux des villes du Languedoc ; encore faut-il remarquer, cependant, des détails signalétiques : sur les cinq tours, il y en a deux petites qui simulent la perspective ; des trois autres tours crénelées de trois créneaux, celle qui se trouve au centre est plus importante et, au lieu de n'avoir qu'une fenêtre géminée, elle a, de plus, deux petites fenêtres simples. À cette description, il est sensible qu'il s'agit soit d'un châtelet, soit d'un château, mais d'une représentation plus individualisée qu'il n'apparaissait au premier regard. Il pourrait se faire que, sous la symétrie et la stylisation, il y eût un relatif réalisme, mais assurément modéré : Douët d'Arcq, le fondateur de la sigillographie scientifique française, qui avait tenu entre ses mains tant de milliers de sceaux et qui les avait comparés avec le plus grand soin, n'a pas craint d'avancer au terme de l'analyse qu'il consacre à ce sceau, dans l'Introduction de sa collection : « Ce serait, alors, un château carré à quatre tours angulaires et à donjon au milieu ». Une telle autorité arrive à point.

Effectivement, il existe beaucoup d'autres représentations analogues, en Languedoc notamment, mais aucune exactement superposable. Le sceau qui montre l'édifice le plus semblable est certainement celui de Lautrec, le style le plus proche est, d'autre part, celui du sceau de Verdun. Les archéologues de la région pourraient apporter une contribution irremplaçable à ces recherches. D'une rapide enquête bibliographique, cependant, qu'il soit permis d'extraire ces notations : le château de Pamiers se trouvait sur un emplacement élevé où l'on a tracé la promenade du Castella, et, si le clocher de la cathédrale repose sur une tour massive crénelée et a été conservé par Mansart au XVII<sup>e</sup> siècle, c'est plutôt à Notre-Dame-du-

Camp qu'il faut chercher une architecture contemporaine du sceau de Pamiers – « énorme façade cubique à créneaux et mâchicoulis encastrée entre deux tours, également crénelées ». Le style local semble vraiment bien établi et assez fidèlement traduit par le graveur du XIII<sup>e</sup> siècle.

Une étude comparative exhaustive entraînerait à citer des centaines d'autres sceaux. Les enceintes flanquées de tours ne manquent pas : Moissac, Agen, Cahors, Carcassonne, Martel, Castelsarrasin, Penne-d'Agenais, Périgueux, Puy-Saint-Front, Peyrusse, Moncuq fourniraient une contribution précieuse. Mais c'est à la Provence et à Marseille que l'on peut emprunter une argumentation portant sur l'identité du style de murailles dans une ville : qui connaît les vestiges de l'abbaye de Saint-Victor, identifie, sans effort et pour toujours, le sceau de Marseille, tant la ressemblance est nette.

La seconde image utilisée pour le sceau de Pamiers prêterait également à une analyse féconde ce bateau dirigé par deux oiseaux – puisque, doté d'un mât, il est dépourvu de pilote, de voile et de gouvernail – transporte saint Antonin ou plutôt ses reliques. L'histoire de saint Antonin, qui aurait évangélisé le Rouergue, coïncide d'une manière étrange avec celle du saint Antonin d'Apamée, en Syrie. Fixé à Saint-Antonin (aujourd'hui l'une des villes les plus pittoresques de Tarn-et-Garonne), il aurait regagné sa ville natale, Pamiers, pour y subir le martyre. La décapitation fut faite si brutalement que le bras partit avec la tête et, l'on ne sait pourquoi, les bourreaux jetèrent l'une et l'autre dans l'Ariège. Une barque fut avancée par deux aigles et put recevoir les émouvantes reliques pour les conduire jusqu'à la ville de Saint-Antonin.

Les proportions respectives du bateau et des précieuses reliques laissent à penser qu'il s'agit plutôt d'une barque, tandis que la présence du mât, surmonté d'une croix pattée et accompagné d'un pavillon flottant au vent, manifeste la prétention à être davantage.

La forme de la nacelle elle-même permet des observations limitées, mais précises, étant donné que le document a certainement été gravé au XIII<sup>e</sup> siècle. Elle peut être comparée à la forme des bateaux de Paris ou de La Rochelle, de Nieuport ou de Saint-Sébastien et l'on retrouve le profil des nefes normandes issues des drakkars scandinaves. Les détails de la gravure sont tels parfois que l'on croirait pouvoir compter le nombre de clous ou de chevilles calfatées et que l'on peut distinguer le sens dans lequel se recouvrent les planches : les bâtiments de charge et de transport en mer semblent construits en protégeant le joint par un large débord obtenu par superposition, la planche du haut recouvrant celle qui la suit. Il semble que ce soit l'inverse pour les péniches de rivière. Le sceau de Bernard, abbé de Saint-Antonin de Pamiers, en 1269, donne également la même image, avec, de plus, la façade de la cathédrale.

Il ne faut pas s'étonner qu'il n'y ait aucun gouvernail sur le bateau de Pamiers, puisqu'il est guidé par deux aigles aux yeux infailibles, l'un en proue, l'autre en poupe, qui le dirigent plus sûrement qu'aucun humain ne le pourrait faire. Les sceaux de type naval apportent pourtant, sur le problème de l'apparition et de la transformation du gouvernail, une série de renseignements exceptionnels.

Le Musée national maritime de Greenwich avait installé, juste avant la dernière guerre, une *seal room*. où un assez grand nombre de moulages de sceaux des XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles étaient exposés ou mis en réserve, à la disposition des chercheurs et des étudiants. Les organisateurs estimaient, en effet, que les sceaux étaient d'une valeur considérable pour comprendre l'évolution de la navigation – dans l'Europe septentrionale, au moins – pendant le Moyen Âge. Il en résulte que le sceau de sir William Hylton, amiral sous Richard II, au XIV<sup>e</sup> siècle, offre la première représentation de la lanterne amirale et de l'échelle de Jacob. Le sceau de Fontarabie, daté de 1250 environ, représente le long et frêle bateau dont les chasseurs de baleines se servent : ce profil très allongé pouvait encore être observé au début du siècle dans les ports spécialisés.

Une barque de sauvetage apparaît sur le sceau de Sandwich au XIV<sup>e</sup> siècle. Les détails de mâture ou de gréement peuvent ainsi être suivis de très près : des hublots semblent figurés sur le sceau de Maximilien II de Bourgogne, amiral de Flandre en 1543. Le sceau de Louis de Bourbon, amiral de France (1463-1486), entre encore dans plus de détails, montrant la façon de fixer l'ancre ou de placer l'échelle d'accès au pont.

L'intérêt se concentre cependant sur l'apparition du gouvernail central ou d'étambot et la disparition du gouvernail latéral, au cours du XIII<sup>e</sup> siècle en Europe ; le plus ancien gouvernail de ce type nouveau, fixé à l'arrière avec anneaux et gougeons, est gravé sur une précieuse matrice de bronze conservée depuis le début du XIII<sup>e</sup> siècle dans l'hôtel de ville d'Ipswich.

L'examen du sceau de la ville de Pamiers pourrait paraître avoir entraîné trop loin : en réalité il y a toujours un précieux et secret diptyque, au moins, à ouvrir pour l'étude de chaque sceau. Écartons les volets : sur le premier, on voit se profiler l'homme ou l'institution ; sur le second, en replaçant dans son cadre et dans son temps le sceau, on voit apparaître, comme en filigrane, des pans entiers de la grande construction qu'est l'Histoire. S'il était permis, avant de conclure, de revenir en arrière, il serait tentant de souligner, à propos du duc de Berry, l'homme et le mécène aux mystérieuses et charmantes devises, d'une part, le duc, le membre du Conseil de régence, d'autre part. Richard Cœur de Lion, en roi, nous a éclairés sur lui-même, en duc à cheval il nous a plongés au cœur des problèmes politiques du XII<sup>e</sup> siècle, qui provoqueront la guerre de Cent ans un siècle et demi plus tard.

Le sceau de Pamiers ne nous a-t-il pas aussi ouvert également, toutes grandes, deux fenêtres l'une sur son rôle de capitale de la croisade, l'autre sur le bateau miraculeux de saint Antonin et l'histoire de la navigation en Europe au Moyen Âge ?



D 5554 et 5554 bis - Pamiers, 1<sup>er</sup> type (1267) - 75 mm



D 5555 et 5555 bis - Pamiers, 2<sup>d</sup> type (1303) - 78 mm



D 5639 et 5639 bis - Lautrec (1308)  
- 55 mm



D 5708 et 5708 bis - Verdun, 1<sup>er</sup> type  
(1396) - 74 mm et 32 mm



D 10727 et 10727 bis - Nieuport  
(1287) - 68 mm et 30 mm



D 10846 - Amsterdam, 1<sup>er</sup> type  
(1374) - 66 mm



D 10985 - Lübeck (1647) - 95 mm



D 11550 - Pampelune, 1er type  
(1279) - 90 mm



D 11333 - Saint-Sébastien (1335) - 80 mm



D 5585 - Paris, 4<sup>e</sup> type (1412) - 55 mm